



No de résolution
ou annotation

23CE-027

**Procès-verbal
SÉANCE du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée
tenue sur la plateforme TEAMS**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLEE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 5 mai 2021 à 19 h.

SONT PRÉSENTS, LES REPRÉSENTANTS :

| | |
|--------------------|--|
| Des parents | Josée Beaudry, Sylvain Gagné, Karyne Goulet, Roxan Lemire, Karla Villareal |
| Des enseignants | Maryse Catudal, Céline Marin, Geneviève Rivard, Philippe Thibault |
| Du soutien | Manon Carrière |
| Des professionnels | Judith Cusson |
| Des élèves | Éloi Gilbert, Mélia Gobeil |
| De la communauté | Danielle Picard |

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

| | |
|------------------|------------|
| Normand Phaneuf, | Directeur |
| Linda Laberge | Secrétaire |

SONT ABSENTS, LES REPRÉSENTANTS :

| | |
|--------------------------|------------------|
| Des parents | Fanny Santarossa |
| De la communauté | Éric Goudreau |
| De la direction adjointe | Patrick Saumure |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, M, Sylvain Gagné constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Sylvain Gagné présente l'ordre du jour.

23CE2021-046

Il est proposé par Mme Mélia Gobeil et appuyé par Mme Danielle Picard

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 AVRIL 2021

23CE2021-047

Il est proposé par Mme Danielle Picard et appuyé par Mme Karyne Goulet

QUE le procès-verbal du 7 avril 2021 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 AVRIL 2021

Il n'y a pas lieu de faire un suivi du procès-verbal de la dernière rencontre régulière.



No de résolution
ou annotation

23CE-028

Au regard de la séance du 10 février dernier, Mme Josée Beaudry demande si le personnel enseignant a été consulté concernant l'affichage des moyennes dans Mozaïk. Cela n'ayant pas été fait, M. Normand Phaneuf s'engage à faire le suivi.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2021

23CE2021-048

Il est proposé par Mme Manon Carrière et appuyé par M. Roxan Lemire

QUE le procès-verbal du 22 avril 2021 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

6. CALENDRIER DES NOUVELLES ACTIVITÉS (approbation)

M. Normand Phaneuf passe en revue les nouvelles activités et fait état des récentes modifications.

Ajout de dernière heure d'une activité pour les élèves de la 1^{re} secondaire. Mme Geneviève Rivard présente l'activité : un atelier de danse qui sera donné par une enseignante de l'école *Tendanse* le 20 mai prochain.

M. Normand Phaneuf explique que le CE est appelé à se prononcer sur la programmation des activités éducatives élaborée par les membres du personnel. À cet effet, il invite M. Éloi Gilbert à s'adresser à Mme Céline Marin, enseignante pivot de son niveau, pour lui soumettre des propositions d'activités.

23CE2021-049

Il est proposé par Mme Céline Marin et appuyé par Mme Maryse Catudal

QUE le calendrier des nouvelles activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. APPROBATION DES FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS EN 2021-2022

M. Normand Phaneuf fait un retour sur les frais facturés aux parents : les montants présentés dans les documents antérieurs n'étaient pas actualisés. Ainsi, il faudrait lire 438 \$ pour les frais du programme PÉI au lieu de 350 \$. De plus, pour les élèves du premier cycle, on a convenu d'ajouter un cahier d'exercices en anglais.

Pour 2021-2022, le chandail d'éducation physique avec le logo de l'Envolée ne sera pas obligatoire.

23CE2021-050

Il est proposé par Mme Karla Villareal et appuyé par Mme Geneviève Rivard

QUE les frais facturés aux parents pour l'année 2021-2022 soient approuvés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. SONDAGE AUPRÈS DES ÉLÈVES

M. Normand Phaneuf présente le sondage préparé par les membres du sous-comité (Mmes Céline Marin, Judith Cusson et Mélia Gobeil et MM. Roxan Lemire, Patrick Saumure et Normand Phaneuf).

M. Sylvain Gagné suggère de limiter le nombre de choix de réponses par répondant dans la section des activités parascolaires. Les membres retiennent l'idée d'adapter le questionnaire en lien avec les activités parascolaires qui seront destinées aux



No de résolution
ou annotation

23CE-029

élèves finissants afin de recueillir leurs appréciations et suggestions. Le sondage sera en version électronique.

9. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021-2022

M. Normand Phaneuf suggère de tenir l'assemblée générale annuelle le mercredi 1^{er} septembre 2021 à 19 h.

23CE2021-051

Il est proposé par M. Roxan Lemire et appuyé par Mme Josée Beaudry

QUE l'assemblée générale annuelle 2021-2022 se tienne le mercredi 1^{er} septembre à 19 h.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

M. Normand Phaneuf explique que la composition d'un CÉ comprend des membres aux expériences et profils variés, et ce, pour une représentation des divers groupes qui ont un lien commun avec l'école. La LIP mentionne un maximum de 20 membres, dont 2 élèves du 2^e cycle pour les écoles secondaires, 2 personnes cooptées au sein de la communauté et la parité entre le nombre total de postes pour les membres du personnel et les représentants des parents. La direction et les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote.

M. Normand Phaneuf suggère le statu quo pour l'an prochain. Nonobstant l'ajout de classes Indigo, la représentation des enseignants ou de parents de ces classes au CÉ n'est pas encadrée. Tout se fait par voie de votes et sur une base volontaire.

23CE2021-052

Il est proposé par M. Roxan Lemire appuyé par Mme Manon Carrière

QUE l'on maintienne le statu quo quant au nombre de représentants au conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Josée Beaudry prend la parole. La dernière rencontre s'est tenue le 22 avril dernier. Il y a eu notamment deux présentations : une sur l'école virtuelle par Mme Véronique Barbeau et l'autre sur ce qui a été fait pour supporter le téléenseignement durant la pandémie par le service informatique du CSS.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

13. LE POINT SUR LA COVID-19 À L'ENVOLEE

M. Normand Phaneuf dit que l'école s'en tire très bien jusqu'à maintenant. Depuis le 22 avril dernier, une classe de 4^e a été en confinement : il y avait seulement un cas positif. À ce jour, deux élèves sont en confinement préventif pour avoir côtoyé une personne positive. Ce sont entre 3 à 10 élèves par jour qui sont en confinement volontaire. Ceux-ci peuvent maintenant entrer en contact avec leurs enseignants sur TEAMS dès la première journée. M. Roxan Lemire désire transmettre ses félicitations au personnel enseignant pour l'aide apportée aux élèves en confinement.

M. Philippe Thibault ajoute que tous les établissements du CSSVDC disposeront sous peu de caméras portatives dans les classes pour faciliter le téléenseignement.



No de résolution
ou annotation

14. AFFAIRES DIVERSES

Mme Josée Beaudry demande si des activités sont prévues pour les élèves finissants de la présente cohorte. Mme Céline Marin répond que l'on a planifié un souper d'au revoir par bulle-classe. Si les rassemblements d'une centaine de personnes sont permis, à l'instar de l'an dernier, la remise de diplôme se déroulera au stade Napoléon-Fontaine.

Alors que le CÉ a exprimé en avril dernier sa volonté d'améliorer l'offre de services du PÉI pour attirer davantage d'élèves dans les prochaines années, M. Philippe Thibault demande pourquoi le CÉ et le personnel n'ont été pas été consultés et informés de l'ajout de classes Indigo en 2021-2022. M. Normand Phaneuf précise que cette décision toute récente relève du CSS. Celui-ci a jugé que nous disposions de locaux pour accueillir 3 nouvelles classes Indigo. Ces élèves pourront poursuivre tout leur parcours secondaire à l'Envolée, et ce, jusqu'à 21 ans. M. Normand Phaneuf ajoute qu'il y a encore une possibilité d'expansion de groupes pour les élèves du volet PÉI.

Pour Mme Judith Cusson, intégrer des élèves de profils différents est une occasion d'avoir accès à la diversité et de promouvoir l'importance de soutenir l'inclusion sociale en permettant à tous et chacun de prendre sa place dans la société.

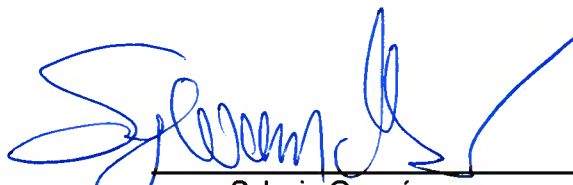
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

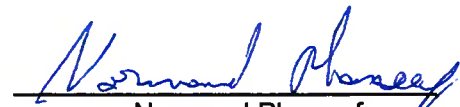
23CE2021-053

Il est proposé par Mme Céline Marin et appuyé par Mme Geneviève Rivard.

QUE la séance soit levée à 20 h 6

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ


Sylvain Gagné
Le président


Normand Phaneuf
Le directeur